

BTSA Génie des équipements agricoles

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

EPLEFPA LIMOGES ND HTE
VIENNE
Céline BENOS
05.55.48.44.30
celine.benos@educagri.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salaré(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

La formation s'adresse aux jeunes : - entre 16 et 29* ans, - titulaires, au minimum, d'un diplôme de niveau 4 (baccalauréat général, technologique ou professionnel, BP REA), - signataires d'un contrat d'apprentissage avec un organisme ou une entreprise agricole. *pas de limite d'âge pour les candidats bénéficiant d'une Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le Brevet de Technicien Supérieur Agricole Productions Animales (BTSA PA) permet de maîtriser l'ensemble des capacités visées par le diplôme : S'exprimer, communiquer et comprendre le monde Communiquer dans une langue étrangère Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données Contribuer à la conception et à l'adaptation des matériels Formuler un conseil de nature agronomique et zootechnique en lien avec une problématique d'équipements Assurer la pérennité des matériels en participant à la mise en œuvre, à la maintenance et aux choix stratégiques d'investissement Assurer la gestion technico-économique d'un parc matériel Participer aux activités commerciales de l'entreprise Ses débouchés : Devenir technicien au sein d'entreprises de construction ou de distribution d'agroéquipements (concessionnaires, importateurs, artisans...), commercial, démonstrateur ou bien encore formateur.

Contenu et modalités d'organisation

La formation est structurée en deux domaines d'enseignements, le domaine du tronc commun pour toutes les spécialités de BTSA et le domaine professionnel spécifique à chacune des spécialités. Elle est présentée en modules, chacun référant à une capacité globale du référentiel de compétences. Accompagnement professionnel : Restitution des vécus en entreprise Domaine du tronc commun : M1 : Inscription dans le monde d'aujourd'hui M2 : Construction du projet personnel et professionnel M3 : Communication Domaine professionnel spécifique à la spécialité Génie des équipements agricoles : M4 : Appui technique M5 : Organisation des activités en agroéquipement dans un contexte de transitions M6 : Commercialisation des agroéquipements dans un contexte de transitions M7 : Démonstration/Formation M8 : Conseil en agroéquipement dans un contexte de transitions

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé**

Validation(s) Visée(s)

BTSA génie des équipements agricoles - Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Possibilités de poursuite d'études : Licences professionnelles Certificats de spécialisation Certificats de qualification professionnelle Écoles d'ingénieurs

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00542769	du 01/09/2025 au 31/08/2027	Saint-Yrieix-la-Perche (87)	LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE DE SAINT-YRIEIX		Non éligible	
00655378	du 01/09/2026 au 31/08/2028	Saint-Yrieix-la-Perche (87)	LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE DE SAINT-YRIEIX		Non éligible	